



DATE DE PUBLICATION : 30 octobre 2023

LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DU VAL-D'OISE

**Délégation de signature donnée par la directrice départementale du Val d'Oise  
à la Déléguée territoriale**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Daphné SALON-MICHEL, directrice départementale du Val d'Oise (succursale de Cergy-Pontoise) et de Madame Martine NARBONNE, adjointe à la directrice départementale du Val d'Oise, délégation est donnée à Madame Christine SCIASCIA, Déléguée territoriale de la Plaine de France Est du Val d'Oise, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Entreprises.

Madame Christine SCIASCIA reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de sa zone de compétence dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Cergy-Pontoise, le 28 août 2023

Daphné SALON-MICHEL